

DIRECTEUR D'ÉTABLISSEMENT TERRITORIAL D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE 1^{re} ET 2^e CATÉGORIES

Note de cadrage indicatif

La présente note de cadrage ne constitue pas un texte réglementaire dont les candidats pourraient se prévaloir, mais un document indicatif destiné à éclairer les membres du jury, les correcteurs, les formateurs et les candidats.

ÉCRITURE MUSICALE

Concours interne

MUSIQUE

Intitulé réglementaire :

Décret n°92-892 du 2 septembre 1992 modifié fixant les conditions d'accès et les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des directeurs d'établissements territoriaux d'enseignement artistique

Une épreuve d'écriture musicale.

Les candidats ont le choix, au moment de l'épreuve entre :

- soit la réalisation à quatre voix mixtes d'un choral dans le style de Jean-Sébastien Bach ;
- soit l'arrangement d'une mélodie de style populaire, pour une petite formation instrumentale et/ou vocale, communiquée au moment de l'épreuve.

Durée : 4 heures

Coefficient : 1

Le programme de cette épreuve est fixé par l'arrêté du 2 septembre 1992 modifié fixant le programme des épreuves des concours pour le recrutement des directeurs d'établissements d'enseignement artistique.

Cette épreuve est l'une des deux épreuves d'admissibilité du concours interne de directeur d'établissement d'enseignement artistique pour la spécialité Musique, danse et art dramatique, dotée d'un coefficient 1, moins élevé que celui de l'autre épreuve d'admissibilité, l'étude de cas, affectée d'un coefficient 2.

Toute note inférieure à 5 sur 20 à l'une des épreuves obligatoires entraîne l'élimination du candidat.

Peuvent seuls être autorisés à se présenter aux épreuves d'admission les candidats déclarés admissibles par le jury.

I- LES OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Dans le cadre de cette épreuve, le candidat sera évalué sur sa capacité à :

- entendre intérieurement,
- maîtriser des techniques d'écriture musicale,
- appliquer les principes d'orchestration et d'instrumentation,
- faire ressortir les connaissances pratiques en écriture,
- connaître les nomenclatures instrumentales et les possibilités techniques des instruments ou des voix.

II- LA FORME DE L'ÉPREUVE

Le candidat dispose des deux sujets au début de l'épreuve et fait son choix à ce moment, entre :

- **réalisation d'un choral dans le style de Jean-Sébastien Bach.** Le candidat devra réaliser le sujet à **4 voix mixtes** dans les clés de son choix.
- **arrangement d'une mélodie de style populaire pour une petite formation instrumentale et/ou vocale** à partir d'un extrait d'environ 16 à 20 mesures. Le sujet comporte la nomenclature de la formation pour laquelle le candidat devra composer.

III- LES ANNALES

Les sujets des précédentes sessions étaient les suivants :

Session 2018

Concours interne de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1^{re} catégorie

1^{er} sujet : réalisation à quatre voix mixtes d'un choral dans le style de Jean-Sébastien Bach. Le choral vous est suggéré en clefs anciennes, mais vous pouvez également le réaliser en clefs modernes.



2^e sujet : arrangement d'une mélodie de style populaire, pour une petite formation instrumentale et/ou vocale, communiquée au moment de l'épreuve.

Formation instrumentale : 1 flûte, 1 cor et le quintette à cordes.

Écrivez dans les clefs et transpositions de lecture des instruments.

Vif (♩ = 108)

p

mp

mf

f

ff

Session 2015

Concours interne de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1^{re} catégorie

1^{er} sujet : réalisation à quatre voix mixtes d'un choral dans le style de Jean-Sébastien Bach.

p

2^e sujet : arrangement d'une mélodie de style populaire, pour une petite formation instrumentale et/ou vocale.

La réalisation proposée serait pour 1 clarinette si bémol, 2 violons, 1 alto, 1 violoncelle et 1 contrebasse.

Introduction
ad libitum

$\text{♩} = 120$ en rythme ternaire

4

7

10

13 Fin

16

19

Concours interne de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 2^e catégorie

1^{er} sujet : réalisation à quatre voix mixtes d'un choral dans le style de Jean-Sébastien Bach.
Le choral vous est suggéré en clés anciennes, mais vous pouvez également le réaliser en clés modernes.

$\text{♩} = 120$

2^e sujet : arrangement d'une mélodie de style populaire, pour une petite formation instrumentale et/ou vocale.

Formation instrumentale (utilisez tout ou partie) : 1 flûte, 1 hautbois, 1 clarinette, 1 saxophone, 1 basson et accessoires de percussion (1 exécutant).

The musical score is written in treble clef with a key signature of one flat (Bb) and a 3/4 time signature. It consists of six staves of music. The first staff is labeled "introduction libre" and begins with a whole rest. The second staff starts at measure 4. The third staff starts at measure 10. The fourth staff starts at measure 16 and includes the instruction "(autre arrangement)" above the staff. The fifth staff starts at measure 22. The sixth staff starts at measure 28 and ends with a double bar line, labeled "conclusion libre". The melody is primarily composed of eighth and quarter notes, with some beamed eighth notes and occasional sixteenth notes. Phrasing is indicated by slurs and breath marks.

Session 2012

Concours interne de directeur d'établissement territorial d'enseignement artistique de 1^{re} et de 2^{ème} catégorie

1^{er} sujet : réalisation à quatre voix mixtes d'un choral dans le style de Jean-Sébastien Bach.

The image displays a handwritten musical score for a four-voice choir, presented in four systems. Each system consists of four staves, representing the four voices. The notation is in a common time signature (C) and a key signature of one sharp (F#). The score is characterized by long, flowing melodic lines with frequent ties and slurs, typical of Baroque choral writing. The first system includes a '4' written on the second and third staves, possibly indicating a measure count or a specific rhythmic value. The fourth system begins with the instruction 'Rit.' followed by a dashed line, indicating a ritardando. The handwriting is clear and professional, with well-defined notes and stems.

2^e sujet : arrangement d'une mélodie de style populaire, pour une petite formation instrumentale et/ou vocale.

Formation instrumentale pour un orchestre de chambre : 1 hautbois, 1 cor, 1 quatuor à cordes.

• = 101

p

6 *mp*

11 *mf*

16 *f* *p*

21